



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 17 DECEMBRE 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 10 décembre 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 23 décembre 2010

CONVENTIONS ENTRE LA VILLE DE NIORT,
LES ASSOCIATIONS CENTRES
SOCIOCULTURELS ET L'ENSEMBLE
SOCIOCULTUREL NIORTAIS - SOLDE

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
27 décembre 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN -

Conseillers :

M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGÉ - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : Mme Delphine PAGE -

Excusés avant donné pouvoir :

Nicole GRAVAT donne pouvoir à Denis THOMMEROT - Annie COUTUREAU donne pouvoir à Hüseyin YILDIZ - Frédéric GIRAUD donne pouvoir à Nicolas MARJAULT - Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU - Marc THEBAULT donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS - Blanche BAMANA donne pouvoir à Jean-Louis SIMON -

Excusés :

Conseillers :

Mme Jacqueline LEFEBVRE -

VIE ASSOCIATIVE

**CONVENTIONS ENTRE LA VILLE DE NIORT, LES ASSOCIATIONS
CENTRES SOCIOCULTURELS ET L'ENSEMBLE SOCIOCULTUREL
NIORTAIS - SOLDE**

Monsieur Patrick DELAUNAY Conseiller municipal spécial délégué expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Après examen par la commission municipale compétente,

Suite à l'évaluation faite en 2009, un travail d'élaboration de nouvelles conventions d'objectifs a été entrepris. Les Centres Socioculturels ayant souhaité disposer de temps, ce travail est en cours et sera mené à son terme en 2011.

Dans l'attente de la détermination du montant global 2010, 2 acomptes ont déjà été versés.

Il vous est proposé les présentes conventions pour permettre le financement 2010, assorties chacune d'objectifs prioritaires issus des conclusions de l'évaluation, de concertation avec les présidents du réseau socioculturel et des recommandations du Maire.

Il convient d'attribuer au réseau socioculturel, au titre de l'exercice 2010, le montant total par structure, selon le tableau suivant, précisant la répartition :

RESEAUX SOCIOCULTURELS	Subvention 2010	Acompte au CM du 8 03 10	Acompte au CM du 5 07 10	Solde
ESN-Subvention Fonctionnement	371 540 €	190 289 €	95 144 €	86 107 €
CSC Champclairot/ Champommier	160 102 €	80 185 €	40 092 €	39 825 €
CSC Centre Ville	195 253 €	96 075 €	48 037 €	51 141 €
CSC Part et d'Autre	224 336 €	111 844 €	55 921 €	56 571 €
CSC Grand Nord	292 118 €	146 211 €	73 105 €	72 802 €
CSC du Parc	216 025 €	108 012 €	54 006 €	54 007 €
CSC les chemins blancs	220 359 €	111 591 €	55 795 €	52 973 €
CSC Ste Pezenne	176 937 €	79 032 €	39 516 €	58 389 €
CSC Souché	156 569 €	79 980 €	39 990 €	36 599 €

Imputation budgétaire : 65 4221 6574 ;

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver les montants annuels de subvention à verser aux Centres Socioculturels et à l'ESN au titre de l'année 2010 ;

- Autoriser Madame le Maire ou l'élu délégué à signer les conventions et à verser à chaque association le solde de la subvention 2010 attribuée, conformément aux dispositions mentionnées dans les conventions.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD

Signé

Patrick DELAUNAY